



RES COUMO THIL

# Informa THIL

## BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

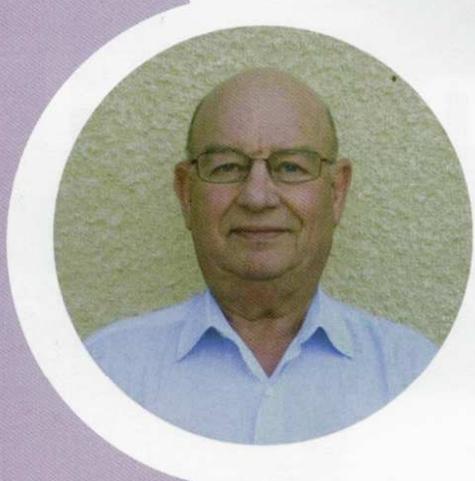
### SOMMAIRE

- Edito
- Fête locale
- Conseil Municipal
- OTSG
- CCAS
- Hommage
- Histoire
- Le mot des pitchouns
- TOP / FLOP
- Infos pratiques
- Associations
- Recette / Jeux



Le Lac de THIL, Haute - Garonne 31 530

N°71 - Oct/Nov/Déc 2009



# mon édito

Jean LEONARD,  
Maire de Thil

## Informathil

N°71 - Oct. Nov. Déc. 2009  
Bulletin municipal de la  
mairie de Thil  
Tél.: 05 61 85 42 88  
E-mail : mairie-thil@wanadoo.fr  
Parution trimestrielle.  
4 numéros par an.

Directeur de la publication :  
Jean LEONARD

Directeur de la rédaction :  
Audrey ISELY

Comité de rédaction :  
Jean-Marc AGOSTINI  
Michel COMBY  
Céline FRAYARD  
Ghislaine PISANI

Maquette - Réalisation :  
Audrey ISELY

Impression :  
Tirage : 600 exemplaires  
Dépôt légal en cours

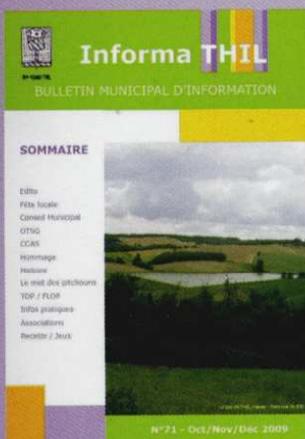
Nous venons de passer un été chaud mais surtout sec au grand désespoir des jardiniers et de nos amis les agriculteurs, ce qui a occasionné le déclenchement d'une alerte à la canicule par la préfecture. Heureusement, dans notre village les vieilles maisons sont fraîches et les gens savent gérer ce genre d'évènement depuis longtemps, tout s'est donc bien passé.

Comme promis, nous avons un tennis tout neuf que nous avons inauguré le jour de la fête du club, le samedi 26 septembre à 18h30. Cette manifestation a été d'un apéritif. Par contre, à peine trois semaines après la réception de cet ouvrage, nous avons dû constater que quelqu'un s'est amusé à escalader le grillage et l'a détérioré dans sa partie haute. Loin de moi l'idée de mettre systématiquement sur le dos des jeunes les incivilités que nous pouvons observer sur la commune, mais là, il faut être souple et lesté pour franchir un grillage de 3 m de haut. Alors!

Le chantier de réouverture de l'église avance, nous avons rencontré l'architecte pour lancer les appels d'offre et les travaux devraient pouvoir commencer dès que les artisans retenus seront libres.

La rentrée scolaire s'est passée dans de bonnes conditions, les écoles accueillent cette année 51 enfants en maternelle et 108 en primaire. Malheureusement notre commune n'a pas été retenue pour être équipée du matériel de "L'école numérique", ce que je regrette vivement. Aussi la municipalité va-t-elle remplacer les ordinateurs obsolètes du primaire de sorte que les enfants puissent passer le B2I. Un grand merci aux responsables et salariés de l'ALVEE qui gèrent la garderie et la cantine, ainsi qu'au personnel municipal qui aide les enseignantes, fait la cuisine le ménage et entretient les locaux.

Espérant que vous avez passé de bonnes et agréables vacances, je souhaite, au nom du Conseil, une bonne rentrée à toutes et à tous en espérant que dans ces temps de crise, votre situation professionnelle vous permette de passer une fin d'année sereine.



# FETE LOCALE

C'est par un bal animé par l'orchestre SONODANCE que la fête locale a débuté le 24 juillet.

Le concours de pétanque du 25 après-midi a rencontré un très vif succès (merci aux organisateurs : la pétanque thiloise).

Le repas du soir a été suivi d'un feu d'artifice qui a été assuré par un nouveau prestataire.



Après la messe du 26, suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts, un apéritif concert, offert par la municipalité, a été animé par les majorettes de Cadours.



L'après-midi, un bal musette animé par l'orchestre DAN VILAR et le jeté de confettis en fin de soirée, ont clôturé la fête.

Le comité des fêtes remercie la municipalité et toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette fête.

## ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale se tiendra  
le 27 novembre  
à 20h30,  
à la Salle de la Mairie.

Avis aux bonnes volontés.

Vous serez les bienvenus au sein du comité des fêtes.

# Conseil municipal

## MAIRIE DE THIL COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**lundi 7 sept 2009**

Dix points différents étaient à l'ordre du jour :

1- Le conseil a voté à l'unanimité pour l'adhésion au centre de gestion qui permet de déclencher rapidement une mission de remplacement dès qu'un besoin se présente.

2- Le conseil a voté pour à l'unanimité, la création d'un poste d'adjoint administratif de première classe.

3- A une demande d'exonération de taxe d'assainissement suite à une fuite d'eau, le conseil a répondu favorablement dans la mesure où la quantité d'eau était imputable à la fuite.

4- Le SIVOM Ouest réuni le 29 juin 2009 a décidé de retirer de l'objet du syndicat la compétence en matière d'animaux errants et de le rétrocéder aux communes à partir du 1 janvier 2010. Ceci implique une modification des statuts, et chaque mairie doit se prononcer sur cette situation. Le conseil a donné son accord à l'unanimité.

5- Le conseil, devant modifier les représentants de la commune au SIVOM Ouest, a élu à l'unanimité Jean Léonard et Daniel Riché en tant que délégués titulaires et Nathalie Gadéa et Marie-Laure Mercier en tant que délégués suppléants.

6- Il y avait lieu aussi de modifier les délégués au syndicat mixte environnement. Ont été désignés Daniel Riché en tant que délégué titulaire et Jean Léonard en tant que délégué suppléant.

7- Le conseil s'est prononcé favorablement sur l'achat d'ordinateurs pour l'école primaire (d'un montant total de 4797€ TTC). Il a été proposé de solliciter une aide financière auprès du Conseil Général et de donner mandat à la commission des écoles pour l'achat des ordinateurs, par la suite. Une décision modificative pour l'acquisition de ces ordinateurs a été proposée et adoptée.

8- Suite à une erreur dans la délibération prise au cours d'un conseil précédant, il y avait lieu de réélire les membres du conseil municipal qui sont mem-

bres du CCAS à savoir Patrick Briscadieu, Nathalie Morini, André Pérrault et Audrey Isely.

9- Monsieur le Maire a informé le conseil que dans le cadre de la compétence (protection et mise en valeur de l'environnement) il a été voté le rajout de la compétence "gestion des cours d'eau et des rivières" en réunion communautaire au sein de la Communauté de Communes Save et Garonne. Pour cette extension de compétences qui interviendrait le 1 janvier 2010, la décision est subordonnée à l'accord des conseils municipaux des communes membres. Le conseil municipal de Thil a accepté le rajout de cette compétence.

10- En tant que membre du SITPA, le conseil municipal doit se prononcer sur l'extension du périmètre du syndicat aux communes de Beauchalot, de Montsaunes, de Muret, de Saint Mamet et Saubens qui ont demandé leur adhésion. Le conseil a voté pour à l'unanimité.

\*Le compte rendu du Conseil Municipal transmis à la préfecture est consultable en mairie.

## JOURNEES DU PATRIMOINE

**Parcourez** les Circuits du Patrimoine en Save & Garonne.

**Visitez** les Monuments historiques et l'Exposition "Au fil de l'eau" à Larra.

### Circuits et animations en Save & Garonne

Circuits découverte piétons des treize villages de Save & Garonne (Bretx, Daux, Grenade, Larra, Launac, Le Burgaud, Menville, Merville, Montaigut, Ondes, St-Cézert, Saint-Paul, Thil) :

Les 19 et 20 septembre dernier, rendez-vous qu'il ne fallait pas manquer dans chaque mairie pour un parcours historique balisé à la découverte des églises, des châteaux et belles demeures ainsi que du petit patrimoine de chaque village.

Exposition « Au fil de l'eau en Save & Garonne » :

- Découverte du petit patrimoine de l'eau de notre territoire situé entre Save et Garonne : ponts, fontaines, lavoirs, puits, châteaux d'eau.

- Découverte de l'histoire de tous les villages de Save & Garonne en lien avec l'eau : anciens fossés et remparts, anciens métiers (lavandières et pêcheurs) ; inondations de Garonne et de Save.

- Nombreux objets quotidiens d'autrefois, cartes postales et documents anciens, films, etc.

Salle Cavallé à Larra

Une manifestation du Ministère de la Culture et de la Communication.

Programme et informations :

Office de Tourisme Save et Garonne  
38 rue Victor Hugo  
31330 Grenade sur Garonne  
Tél. 05.61.82.93.85 - Fax 05 61 82 84 41  
contact@tourisme-grenade.fr  
www.tourisme-grenade.fr

*A l'année prochaine!*

## CIRCUIT HISTORIQUE A THIL

### **La maison du rempart**

La maison du rempart est un des seuls vestiges des **fortifications de Moyen-Âge** de Thil.



Cette maison est unique par les informations qu'elle nous donne sur le type de construction qui servait à protéger le village il y a 700 ou 800 ans.

La base de la maison était constituée d'un mûr très épais fait de **paillebart** : un mélange de terre crue, de gravier et de paille hachée.

La partie inférieure n'avait pas d'ouverture qui auraient pu permettre l'entrée d'éventuels assaillants. Les ouvertures se trouvaient au dernier étage construit en encorbellement sur une ossature en bois.

Cette vue sur la petite fenêtre permet de juger de **l'épaisseur du mûr** de paillebart. On voit très nettement les cailloux et graviers qui constituent le « ciment »

de la construction.

## Le castrum

Le castrum, c'est-à-dire le **village fortifié** de Thil fut construit au Moyen-Âge contre la butte du château. La protection de ce bourg était assurée par une **rangée de maisons aux murs très épais** dont une bonne partie subsistait encore dans les années 1950.



## La restauration

La comparaison avec les photos du début et du milieu du XX<sup>e</sup> siècle permet de juger de la qualité de la restauration effectuée depuis quelques années.

Côté **rue Longue**, la façade est de hauteur beaucoup plus modeste avec un étage plus le galetas en **encorbellement**. Les murs sont une construction en « sandwich » brique et galet.



# CCAS

## Centre Communal d'Action Sociale de THIL

### -AIDE AU SPORT POUR NOS JEUNES

Le conseil Régional de Midi-Pyrénées met en place une mesure à forte dimension sociale destinée à inciter à la pratique sportive les jeunes lycéens et apprentis des familles à revenus modestes.

Le dispositif, intitulé, « **Chèque Sport** », consiste pour la région à participer au coût d'adhésion à un club sportif des lycéens et apprentis sur critères sociaux (le jeune doit justifier de l'allocation de rentrée scolaire délivrée par la CAF). Le montant de l'aide régionale est de 20 ou 40 € en fonction du coût d'adhésion.

Une information détaillée est disponible sur le site [www.midipyrenees.fr](http://www.midipyrenees.fr) ou auprès des services du Conseil Régional au 05.61.39.64.44

### -VACCINATION ANTI-GRIPPE SAISONNIERE

Dans le cadre des actions menées par le CCAS de Thil, et après une première tentative couronnée de succès l'année passée, notre équipe de volontaires bénévoles organise une campagne de vaccination antigrippe SAISONNIERE du 14 Octobre au 11 Décembre 2009 inclus.

Nous vous accueillerons tous les mercredi après-midi de 14 à 15h30, sauf le 11 Novembre à la Maison des Associations (ancien Presbytère)

**La vaccination est GRATUITE. Venez avec votre vaccin et nous ferons le reste.**

**Patrick BRISCADIEU**

# ETAT CIVIL

du 9 juillet  
au 14 octobre 2009

## DÉCÉS :

- Pierre, Jean, François BARICHOU décédé le 10 août 2009 à TOULOUSE, âgé de 67 ans.

- Michel LABROUE décédé le 12 septembre 2009 à CORNEBARRIEU, âgé de 53 ans.

- Simone, Andrée BEOUSTES Veuve REIG décédée le 28 septembre 2009 à son domicile - Le Relais à THIL âgée de 91 ans.

## NAISSANCES :

- Rafael, Pascal VALENTIN, né le 20 septembre 2009 à

TOULOUSE, domicilié Résidence du Bois d'Auradé à 31530 THIL.

## MARIAGES :

- Cédric CHATRAS, Ingénieur en Informatique domicilié au Verger du Riouet à THIL, avec Aurore Yvonne RAVERA Ingénieur en Informatique domiciliée à MARSEILLE - le 10 Octobre 2009 à THIL.

## HOMMAGE à Pierre Barichou

Une figure emblématique de notre village, Pierre Barichou nous a quitté. Toute sa vie durant il a œuvré pour la collectivité. Conseiller municipal pendant deux mandats, administrateur de la caisse régionale du crédit agricole, ancien combattant décoré, il repose maintenant dans le cimetière de son village.

Le maire, et l'ensemble du conseil municipal tenaient à rendre hommage à ce Thilois dévoué.

- La médaille commémorative a été remise à Pierre BARICHOU le 22 mars dernier à Saint-Paul-sur-Save, lors de la commémoration du 19 mars 62.



## MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2								■		
3				■			■	■		
4						■				
5									■	
6				■						
7										
8		■	■	■						■
9				■			■			
10								■		

### HORIZONTALEMENT

- 1 - Sortent des sentiers battus
- 2 - Se rencontrent rarement - Mis en mouvement
- 3 - Napoléon n'est pas allé plus loin - On lui a fait un coup en vache - A éclaté à l'envers
- 4 - Fin de Western en VO - Terreux
- 5 - Vêtement de nuit
- 6 - Fièvre animale désordonnée - A Thil, la rue des Fleurs par exemple
- 7 - Une âme troublée - Parfois, de rigueur
- 8 - Héros des bois à l'envers
- 9 - Chevalier ou chevalière - Morceau de Marivaux - Antique courroux
- 10 Fréquemment - Romains d'Aix

### VERTICALEMENT

- 1 - Célébrées par Victor Hugo
- 2 - Entaillure faite en long - Lac Pyrénéen
- 3 - Métal rare - Sans effets
- 4 - Terre ancienne
- 5 - Suivi en voyage
- 6 - Du neuf avec du vieux - Boulot populaire
- 7 - C'est le meilleur - Belle en 1900
- 8 - Plante potagère
- 9 - Roi du Pétrole - Lettres de Voltaire - A montré sa joie
- 10 - Garanties - Appartient au passé

RESULTATS : HOR. 1 Originales, 2 Raretés - Mu, 3 Ill - lo - IR, 4 End - Ocre, 5 Nuisette, 6 Tru - Ruelle, 7 AEM - Arrêts, 8 Nibor, 9 Eon - RI - Ire, 10 Souvent - IX. VERT. 1 Orientales, 2 Ralure - Co, 3 Iridium - Nu, 4 Ge, 5 Itinéraire, 6 Néo - Turbin, 7 As - Otero, 8 Célien, 9 Emir - LT - RI, 10 Sûretés - Ex

# A propos de notre église

Les travaux prévus pour la réhabilitation de notre église ont suscité quelques commentaires de la part des Thilois, notamment en raison de leur coût élevé. Il nous a paru intéressant d'en publier quelques échos :

## LETTRE D'UN VIEUX THILOIS (extraits)

J'arrive bientôt à 90 ans, je peine à suivre les rythmes « speedés » de nos sociétés. Aussi, fus je surpris, en lisant InformaThil de découvrir le coût de remise en état de l'église de Thil. Je pense que de nombreux Thilois, même plus jeunes que moi (ils le seront bientôt tous) ont peut être ressenti la même impression, tout en comprenant la nécessité de ce projet.

Cette église tient une grande place dans mes souvenirs. Il m'est doux, quand je me retourne sur mon passé, sur cette longue route, de retrouver à chaque virage la petite église, où, en haut du retable, brûle ce pauvre Saint Laurent, sur sa grille. On s'y est marié, on y a baptisé les enfants qui y firent leur communion, puis s'y marièrent, eux aussi ; des souvenirs de bonheur et aussi hélas, de ces torrents de pleurs des messes de funérailles qui ponctuent la fin du parcours.

Beaucoup de Thilois cultivent ce devoir de mémoire, ils m'en donnent la preuve, et grâce à eux, je me sens apaisé pour affronter le grand passage.

Serge PERRAULT

## NOS VILLAGES LEUR CLOCHER LEUR EGLISE

Un programme est en cours pour rendre aux Thilois l'usage de leur église, les travaux étant prévus pour l'année 2010. Bien que réduits à l'indispensable, ils atteignent un coût élevé, dont certains d'entre nous ont pu s'effrayer et se poser la question : A quoi sert l'église de nos jours ?

A cette question, on peut donner plusieurs réponses : une église n'est pas un bâtiment comme les autres, on y pénètre avec un sentiment particulier, car ce lieu fait partie de l'histoire des hommes, il existe dans nos racines profondes. Un président l'avait jadis bien compris, qui faisait figurer sur l'affiche de sa campagne électorale, un village et son clocher. Le clocher reste le symbole toujours bien ancré en nous de la « douce France » « Mon village, son clocher aux maisons sages », chanté par Charles TRENET.

L'église est aussi un symbole de rassemblement, une invitation à sortir du tout économique, du

matérialisme ambiant qui pense que tout ce qui ne rapporte rien est secondaire. Ce rassemblement se concrétise dans ce bâtiment, l'église, qui reste l'occasion de cultiver le bonheur de vivre ensemble et donne une espérance pour l'avenir.

L'église, c'est également un monument, unique dans notre commune, qui nous a été légué par les générations nombreuses qui nous ont précédé et qui ont souvent consenti de lourds sacrifices pour en faire le témoin de tout ce que l'art et la foi peuvent produire de meilleur. Elle est une part essentielle de notre patrimoine artistique et culturel. La société des hommes a besoin d'une spiritualité, d'une espérance, qui se confortent à l'église, dernier logis terrestre par lequel nous passons.

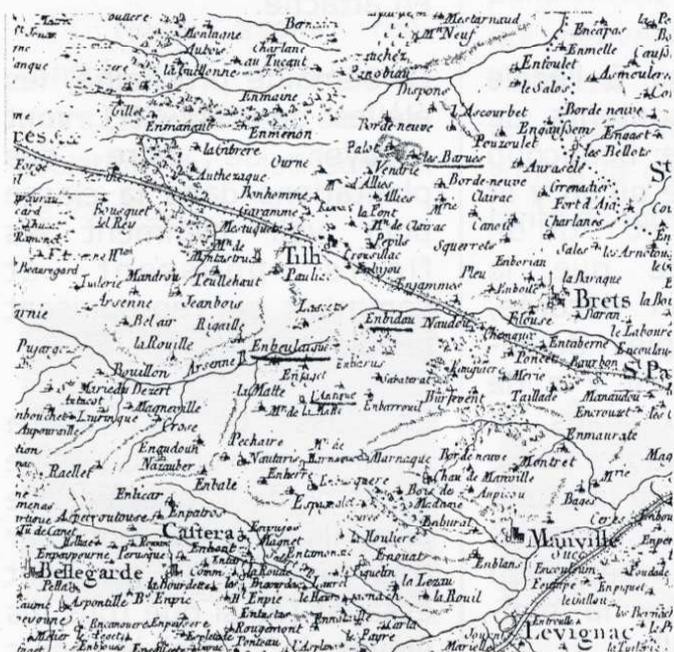
Nous avons le devoir de préserver ces murs qui constituent nos racines, même si nous n'en n'avons pas toujours la pleine conscience.

Perpétuer cet héritage vaut bien quelques sacrifices.

Michel COMBY

## THIL CHEF LIEU DE CANTON

### Un projet avorté



Les Divisions administratives de la France d'Ancien Régime étaient d'une extrême complexité. Thil fit partie de la Généralité d'Auch, puis de celle de Montauban, pour revenir à Auch en 1716. Cette généralité était elle-même divisée en cinq élections, dont celle de Lomagne, à laquelle notre commune était rattachée.

La création des départements en 1789 mit un terme à ces découpages souvent absurdes, pour en créer de nouveaux, parfois tout aussi absurdes. Le département était divisé en districts, le district en cantons, et Thil fut rattaché au canton de Grenade-Beaumont; Comme il existait une vive rivalité entre ces deux villes, l'autorité fixa en 1790 le siège du tribunal de justice à Beaumont, dans un souci d'équilibre. Suite à cette décision, le conseil général de la commune se réunit le 1<sup>er</sup> octobre 1790 « a deux heures après midi, au lieu de Tilh, et dans la maison de Mr Estelle, maire, fote de maison commune ».

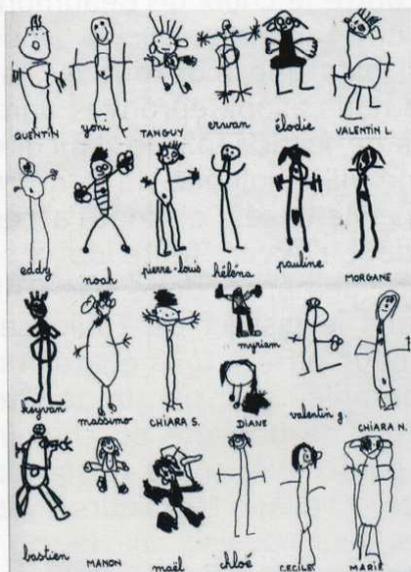
Nous sommes au début de la révolution et le discours du maire est empreint d'enthousiasme et de patriotisme, ce qui n'empêche pas la critique. En effet, malgré « les sages décrets de nos vertueux législateurs pour rendre le bonheur à tous les français », le maire proteste contre le choix de Beaumont comme siège du tribunal, car « vous connaissez aussi bien que moi tous les inconvénients que nous allons éprouvés dans nos réclamations de justice, par la difficulté de parvenir à une ville éloignée de la notre de plus de vingt mille toises, et dont l'accès est difficile pendant l'hiver, faute de chemins ». Le maire demande donc que Thil soit comprise dans le district de Toulouse, car cette ville « nous offre à tous égards un avantage considérable, soit par la facilité d'y arriver à raison de brièveté du chemin qui est presque parachevé, soit à raison de notre commerce, voilà, Messieurs, de grands avantages pour nous ».

La commune, extraordinairement assemblée, « a unanimement délibéré de supplier l'Assemblée Nationale de vouloir bien comprendre la présente commune dans le district de Toulouse, pour les raisons cy-dessus détaillées par Mr le Maire, opération qui exigera une nouvelle démarcation des cantons. La supplie en outre, de vouloir établir la présente commune chef lieu du canton qui sera formé à raison de sa position centrale avec les villages voisins, qui demandent le même changement. A délibéré en outre, que la présente délibération sera mise sous les yeux de l'Administration du département et que le procureur général du département sera supplié de vouloir la mettre sous les yeux de l'Assemblée Nationale. Ainsi en a-t-il été arrêté et délibéré les an et jour susdits et ont signé ce qui ont sçu de ce requis, non les autres qui ont dit ne sçavoir écrire ni signer ».

Ce vœu unanime des Thilois n'eut aucune suite, peut-être en raison de la marche des événements à Paris, et Thil ne fut jamais chef lieu de canton. Devons-nous le regretter ?

# LE MOT DES PITCHOUNS

## LES MATERNELLES



La vie est un éternel recommencement...

Après deux mois de vacances bien méritées, les enfants de Thil ont repris le chemin de l'école le 3 septembre.

Cette année, l'école maternelle compte 51 enfants répartis sur deux classes: une classe de petits-moyens et une classe de moyens-grands.



Interrogés sur leurs senti-

ments vis-à-vis de l'école, les enfants de moyenne et grande section sont enthousiastes.

Ils aiment venir à l'école car ils sont contents de travailler, voire beaucoup travailler, parce qu'on y lit des livres et qu'on s'amuse, parce que la classe est bien décorée, parce qu'il y a plein de copains, parce qu'il y a de nouveaux jeux dans la cour de récréation, parce qu'ils aiment faire la sieste au dortoir (pour certains) et parce qu'il y a beaucoup d'adultes et que la maîtresse est gentille.

Certains quand même avouent ne pas être contents de venir car pendant qu'ils sont à l'école, ils ne voient pas leur papa et leur maman...

Estelle Constans

## LES ELEMENTAIRES



La rentrée vue par les CP: Tout s'est très bien passé. On doit arriver à travailler

seuls, bien se tenir sur sa chaise. On commence à apprendre à lire et à écrire en attaché.

La semaine prochaine, les élèves de CM2-CM1 vont essayer de faire des plantations dans la classe pour voir comment les fleurs poussent et comment se reproduisent les plantes.

La classe de CE1-CE2 a entamé en sport un cycle de jeux de raquettes. De plus, ils sont contents car très bientôt, ils pourront essayer (ainsi que tous les élèves de l'école) le tennis et même le judo avec des professionnels puisque des animateurs de ces clubs viendront très prochainement faire une intervention.



Nous, les CM2, cette année nous faisons sport tous les lundis et jeudis matin (de 10h45 à 12h) au stade de Thil où on fait de l'athlétisme: relais, course de vitesse, lancers, sauts. Heureusement, le beau temps est avec nous!

# FLOP

## Parking aux heures de sortie de l'école

Nous avons rencontré il y a quelques jours, le président de l'Association du lotissement de Pauillac.



Ce dernier nous a fait part de son mécontentement face au manque de civilité des personnes qui viennent récupérer leurs enfants à la sortie de l'école.



Il nous a rappelé que le lotissement était privé et que le stationnement sur les trottoirs, dans l'herbe et sur les abords du lotis-

sement était interdit.

Ce stationnement sauvage pose des problèmes de sécurité au président qui est responsable pénalement des accidents qui peuvent avoir lieu à l'intérieur du lotissement et les dégradations commises sont à la charge des habitants du lotissement.



Il nous a expressément demandé d'intervenir de façon à ce que le stationnement anarchique dans son lotissement cesse, faute de quoi il serait obligé de prendre des mesures qui limiteraient l'école à un strict accès.



J-M A.

## Liste des ASSISTANTES MATERNELLES

BALETTINI Odalie  
Rue des Fraîches  
05.61.85.03.64

D'ALMEIDA Sabrina  
11 lot. du coteau de Pauillac  
Route de Bellegarde  
05.61.85.90.78

DECHAUD Corinne  
5 lot. du coteau de Pauillac  
Route de Bellegarde  
05.61.85.11.05

DENAX Isabelle  
Janvier 2010  
2 lot. du coteau de Pauillac  
Route de Bellegarde  
05.61.85.79.60  
06.81.96.86.59

GOURMANDIN Claudine  
Les Pépils  
05.61.85.51.53

HERISSON Marion  
8. Clos du Goujos  
05.34.52.74.59

LAPEYRE Pascale  
La Burthe  
06.65.14.03.65

PARIS Nathalie  
Lotissement du Riouet  
05.34.52.10.65

RINALDO Anne-Marie  
Le Plassa—Le village  
05.61.85.63.78

TONELLI Marylène  
3 Verger du Riouet II  
06.86.43.51.42



# TOP

## TéléThil

Des reportages et des infos pratiques sur la commune de Thil

Producteur, musicien, diffuseur de radio, Benoît Hutin a rajouté une corde à son arc : la télévision.

Depuis quelques jours est disponible sur le net TéléThil.fr, un site internet consacré à l'actualité de Thil.

On y retrouve des reportages Tv et des infos pratiques locales.

Voulu comme relais numérique d'InfoThil, Benoît Hutin nous a confié qu'il a créé ce concept pour mettre à la disposition des villageois un espace de convivialité et de rencontre où chacun pourrait donner des informations, exprimer des opinions, donner des recettes, poster des annonces, raconter des histoires dans la bonne humeur et le respect d'autrui.

L'idéal est de se connecter à TéléThil et de faire évoluer ce support sans qu'il devienne un exutoire mais un endroit où chacun se retrouve avec plaisir.

J-M A.

# INFOS PRATIQUES

## PRIME TRANSPORT

### PARTICIPATION DES EMPLOYEURS ET OFFRE TISSEO

Depuis le 1er janvier 2009, l'article 20 de la loi n°2008-1330, et son décret d'application n°2008-1501, introduit l'obligation pour les employeurs de participer aux frais engagés par leurs salariés, lorsqu'ils se rendent sur leur lieu de travail.

L'employeur doit remplir cette obligation en versant une prime transport, dont le montant équivaut à 50% de participation sur les abonnements de transports publics.

Tous les abonnements transports publics (7 jours, 31 jours ou annuel) sont éligibles à ce remboursement partiel, en particulier les abonnements TISSEO.

**Le + Tisséo pour la prime transport c'est ACTIVEO!**

Abonnement annuel avec prélèvement automatique chaque début de mois, Activéo permet à vos salariés de disposer du tarif le plus économique de Tisséo!

Tout le réseau Tisséo pour moins de 20€ par mois!

Se rendre à son travail n'aura jamais aussi peu coûté : l'abonnement annuel avec prélèvement mensuel pour 32€ par mois d'utiliser l'ensemble du réseau Tisséo à volonté : 16€ à charge de l'employé et 16€ de prime transport versé par l'employeur.

Activéo, c'est aussi pour l'employeur des vérifications simplifiées : chaque mois, l'abonné reçoit une attestation nominative de son abonnement. Il lui suffit de vous la remettre pour justifier de son droit à la prime transport.

Le document joint à cet envoi vous permettra de compléter votre information sur cet abonnement préférentiel et sur le service ACTIVEO. Vous trouverez également des compléments utiles sur le site [www.tisseo.fr](http://www.tisseo.fr), rubrique « Prime Transport et ACTIVEO ».

Avec ACTIVEO, plus que jamais, TISSEO est votre partenaire transports.

PS : les salariés des collectivités territoriales et hospitalières sont à ce jour non éligibles au dispositif.

# ELECTIONS REGIONALES 2010

Les prochaines élections régionales auront lieu en mars 2010, et permettront le renouvellement des 26 conseils régionaux de métropole et d'outre-mer.

## Champs d'intervention du Conseil régional

Dotée d'importants pouvoirs suite aux différentes lois de décentralisation, chaque région détermine les objectifs à moyen terme du développement économique, social et culturel.

Les conseils régionaux peuvent ainsi :

- octroyer certaines aides directes ou indirectes aux entreprises concourant au développement régional et à l'emploi, telles que la prime régionale à l'emploi ou à la création d'entreprise

- intervenir pour aider les entreprises en difficulté.

La région élabore également des programmes et actions en matière de formation professionnelle et apprentissage. En matière d'enseignement, elle a la responsabilité de l'équipement et du fonctionnement, non pédagogique, des lycées, établissements spécialisés...

Elle intervient enfin en ma-

tière d'aménagement du territoire au moyen notamment de l'élaboration d'un schéma régional des transports.

## Mode de désignation des conseillers régionaux

Elus pour 6 ans, au scrutin de liste, les conseillers régionaux sont désignés selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel, en un ou deux tours.

Les listes sont déposées au niveau régional, mais les candidats sont répartis, au sein de sections départementales, entre les départements constituant la région.

Le nombre de sièges à attribuer pour chaque liste est calculé globalement au niveau régional, puis réparti entre les sections départementales en fonction des suffrages obtenus dans chaque section.

Le Conseil régional de Midi-Pyrénées compte 91 élus, dont 34 seront désignés par les haut-garonnais.

## Déroulement du scrutin

Lors du premier tour de scrutin, les listes obtenant la majorité absolue des suffrages

exprimés, se voient attribuer le quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Lorsqu'il reste des sièges à attribuer, il est procédé à un second tour la semaine suivante.

Seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au 1er tour peuvent se maintenir, et éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages.

La liste qui arrive en tête au second tour obtient un quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au second tour.

**Pour participer à ce scrutin, pensez à vous inscrire sur les listes électorales auprès du secrétariat de mairie avant le 31 décembre 2009.**

NG

# ASSOCIATIONS



**A.L.V.E.E.**

## Bibliothil

Pour votre détente, culture ou plaisir, Bibliothil vous propose un large choix de livres, bandes dessinées, documentaires et bien d'autres, pour les pitchouns, les enfants, les ados et les adultes.

Le stock de livres est constitué d'un fond propre à l'association et d'un fond renouvelé régulièrement grâce au passage du Bibliobus de la médiathèque départementale.

L'accès à la bibliothèque, la consultation sur place et le prêt de livres sont libres, gratuits et ouverts à tous.

La bibliothèque se situe à la maison des associations et nous vous accueillons le mercredi de 15h00 à 18h00, le jeudi de 9h30 à 10h30 et le premier samedi du mois de 11h00 à 12h00.

Les horaires sont susceptibles de changer en fonction des disponibilités des bénévoles.

Si vous souhaitez vous aussi rejoindre l'équipe et tenir une permanence supplémentaire, n'hésitez pas à venir nous voir ou à nous contacter.

[bibliothil@alvee.fr](mailto:bibliothil@alvee.fr)  
Michelle BECKER  
06 62 79 32 50

## Expositions

Nous faisons appel aux éventuels artistes thilois qui souhaiteraient exposer à la bibliothèque.

[exposition@alvee.fr](mailto:exposition@alvee.fr) ou  
Béatrice LOUBET-GONCALVES  
05 61 85 58 91



Une exposition est en cours de préparation pour novembre.

A partir du 5 janvier 2010, Sabine Von Reith exposera sa collection "Déchets d'art".

## Amical Circus

Et voilà ! La nouvelle session des nez rouges de l' Amical Circus se met en action. Après un bon cru 2008/09 (stages Week-end, atelier semaine, festival Caravane de Cirque), et pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, l'Amical Circus relance ses ateliers de cirque avec 2 formules différentes :

- Les **stages week-end** (les 10 et 11 Octobre 2009,

les 6 et 7 février 2010, les 1 et 2 mai 2010) où quelques places sont encore disponibles en accueillant la compagnie Pré en Bulle qui investie la salle des fêtes de tout son matériel ( équipement, jonglage, acrobatie, aérien, mime ...).

- L' **atelier semaine** tous les vendredis soirs de 18h 45 à 21h15 avec la compagnie Jongle et Rie, où succès étant, nous avons dû doubler nos effectifs pour accueillir cette année 48 enfants.

Extrait du poème  
« Odes funambulesques »

C'était avec son cher tremplin.  
Il lui disait: " Théâtre, plein  
D'inspiration fantastique,  
Tremplin qui tressailles d'émoi  
Quand je prends un élan, fais-moi  
Bondir plus haut, planche élastique! ...  
... Enfin, de son vil échafaud,  
Le clown sauta si haut, si haut,  
Qu'il creva le plafond de toiles  
Au son du cor et du tambour,  
Et, le coeur dévoré d'amour,  
Alla rouler dans les étoiles.

Odes funambulesques  
THEODORE DE BANVILLE

## CLUB L'AGE D'OR

Avec entrain et toujours le moral au beau fixe, nous avons repris nos réunions le 10 septembre 2009 avec toujours plein de projets.

Nous avons pris quelques jours de détente après notre visite à Collonges la Rouge qui



s'est passée sous un soleil éclatant et nous avons été émerveillés par la beauté du site.



Durant ce temps de relâche, nous en avons profité pour établir le programme de fin d'année 2009 et déjà penser à 2010.

Voici quelques dates à retenir :

**Le 8/10/2009** : assemblée générale.

**Le 26/11/2009** : sortie au Zénith de Toulouse à la rencontre des artistes de la tournée Age tendre et Tête de Bois.

**Le 13/12/2009** : nous allons voyager en compagnie des Ballets de Mexico.

**Le 19/12/2009** : Repas traditionnel de Noël.

Et enfin, nous avons fixé le loto annuel **le 25 avril 2010**.

Bien entendu, nous continuerons à organiser nos manifestations au sein du club : anniversaires, chandeleur, rois, repas, etc... sans oublier les sorties pour 2010 et nous réfléchissons à notre voyage annuel qui, cette année, devrait être une surprise et nous espérons que le plus grand nombre d'adhérents ou sympathisants pourront se joindre à nous, nous y travaillons sérieusement et nous vous en ferons part dès que nous aurons du concret.



## TENNIS CLUB

**Ecole de tennis affiliée à la Fédération Française de Tennis**



La saison de tennis a démarré très fort cette année, avec la fête du club les 26 et 27 septembre derniers.

Soleil et Convivialité étaient au rendez-vous pour ce week-end sportif où grands et petits ont pu révéler leurs talents.

C'est également lors de ce week-end que M. le Maire, Jean LEONARD, a inauguré le nouveau court de tennis qui a vu le jour en juillet de cette année. Un grand merci à la Mairie de Thil sans qui ce projet n'aurait pu se concrétiser.



Grâce à ce nouveau terrain, et en raison du nombre croissant d'adhérents à l'école de tennis, 2 nouveaux animateurs assureront les cours cette saison

aux côtés de Laurent LABATUT : Catherine MORGANT et Cyril BERNARD. Nous leur souhaitons la bienvenue dans leur nouvelle fonction !

41 licenciés (33 enfants, 8 adultes) se sont déjà inscrits pour la saison 2009/2010.



Alors, novices ou confirmés, adultes, ados ou enfants, nous vous attendons...il n'est pas trop tard pour rejoindre l'école de tennis ou pratiquer en toute liberté sur le nouveau terrain !!!

Pour finir, le nouveau bureau élu lors de l'assemblée générale annuelle du 13 septembre voudrait vivement remercier Marie Guilhem, Présidente sortante, pour son engagement permanent durant toutes ces années pour le développement du club, et de l'école de tennis en particulier. MERCI MARIE !

N'hésitez pas à nous contacter sur l'adresse mail du club : [tenniscubdethil@gmail.com](mailto:tenniscubdethil@gmail.com), ou directement auprès des membres du nouveau bureau : Gatien ARNAULT (Président - tel. 05.61.06.96.12), Françoise CRESTEY (Secrétaire - tel. 05.61.85.47.49), Alain RAYBAUD (Trésorier), Dorothee JEAN (Secrétaire adjointe), Yves ESCOFFIER (Trésorier adjoint), Dominique CRESTEY (Vice-président).

... à bientôt !

## SUDOKU

Réponse du précédent numéro :

3	8	4	1	2	5	7	6	9
2	7	1	6	4	9	3	8	5
9	5	6	3	8	7	2	4	1
7	3	9	8	6	2	5	1	4
5	1	8	4	7	3	6	9	2
6	4	2	5	9	1	8	7	3
8	2	5	7	1	4	9	3	6
1	6	3	9	5	8	4	2	7
4	9	7	2	3	6	1	5	8

## RECETTE

### Tatin de Magret au Foie gras

Préparation : 15 mn

Cuisson : 10 mn

Ingrédients (par personne) :

- 1 pomme reinette ou pomme verte
- 4 tranches de magret de canard fumé
- 1 rondelle de pain de campagne grillé
- 1 tranche de foie gras (prêt à consommer)
- 1 cuillère à café de calvados ou alcool de pomme
- 1 noix de beurre

Préparation :

Eplucher la pomme, la couper en tranches 'demi-lune', les faire revenir avec le beurre 5 mn.

Prendre une petite timbale, mettre une couche de pommes, 2 tranches de magret, des pommes, les 2 morceaux de magret et finir par les pommes. Ajouter la cuillère de calvados.

Passer à four chaud 5 mn.

Démouler sur le pain de campagne grillé, puis recouvrir de la tranche de foie gras. Servir chaud.

J-M A.

